

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

COMMUNE de LA NOË BLANCHE
35470



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 7 octobre à 19 heures,

Le Conseil municipal de la commune de La Noë-Blanche dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **Monsieur Frédéric MARTIN, Maire.**

Date de convocation : 01/10/2026

<u>PRESENTS</u>	F. MARTIN, S. AUBRY, J. LIBEAU, T. LUCO (jusqu'à 20h50), L. ADVIS GAETE, M. AUBRY, R. DECOUT, S. FOULON, P. LEGAY, V. LEGENDRE, N. MONVOISIN, F. NOURRY
<u>ABSENTS EXCUSES</u>	A. BRIEUC, A. BILY, E. BLIN
<u>ABSENTS</u>	
<u>PROCURATION</u>	A. BRIEUC à F. MARTIN, A. BILY à S. AUBRY, T. LUCO à P. LEGAY à compter de 20h50

Nombre de conseillers	Point 1	Points 2 – 3 - 4
En exercice	15	15
Présents	12	11
Votants	14	14

Mme Sophie AUBRY a été élue secrétaire de séance.

4 ■ Smictom –Présentation du rapport d'activité année 2025

L'article 40 de la loi n°99-586 du 12/07/99 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale dispose que les Présidents des Etablissements Publics de Coopération Intercommunales adressent aux Maires des Communes composant leur EPCI un rapport retraçant l'activité de leur établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par les Maires des communes membres à leurs Conseils Municipaux.

Au vu de cet exposé, le conseil municipal prend acte du dépôt de ce rapport pour l'année 2025. Il pourra être consulté sur le site Internet du Smictom.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance,
Sophie AUBRY

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Frédéric MARTIN

